

## • BIENVENUE À GARDONNE

### - Jean Jacques Iragne

Bioénergéticien, Géobiologie, Oligothérapie, Thérapie Photonique, Biomagnétisme, Orgonites  
15 rue de l'église  
Tél : 05 53 73 89 17 ou 06 47 01 72 80 - mail : iragne.jean-jacques@orange.fr

Consultations uniquement sur rendez-vous, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 45 et de 15 h à 21 h.

### - John's Plomberie - Plombier sanitaire - 24/24 - 7/7

Benjamin Johns, 13 boulevard de la Gare

Tél : 06 26 43 73 24 - mail : johnsplomberie24@gmail.com

### - Alpha Taxi Gardonne - Numéro ADS 01

Transports privés ; transports d'enfants, gares, aéroports, mariages toutes distances - France et Europe.

Taxi conventionnés, transport malade assis professionnalisé  
atd24@sfr.fr - Http://alphataxidordogne.fr - Tél : 06 10 79 11 19

## • PÉTANQUE GARDONNAISE

Le repas « Poule au Pot » de la pétanque aura lieu le dimanche 29 mars à 12 h à la salle du Foyer Club.

Inscriptions au 06 72 28 69 81 ou 06 77 32 79 97 avant le 15 mars.

## • ANIMATIONS DE LA COMMUNE



- QUINE - Comité de jumelage - 7 février - 20 H 30
- QUINE - Comité des fêtes - 8 février - 14 H
- QUINE - Club de l'amitié - 10 février - 14 H 15
- QUINE - Gardonne basket club - 22 février - 14 H
- MARCHÉ CHASSEUR - 1<sup>er</sup> mars - de 9 H à 13 H
- QUINE - Les Choeurs Unis - 1<sup>er</sup> mars - 14 H 30
- REPRÉSENTATION THÉÂTRE - Les Gardons - 7 mars - 21 H
- CONCERT - Vocal'ease - 8 mars - 16 H 30
- QUINE - Club de l'amitié - 10 mars - 14 H 15
- REPRÉSENTATION THÉÂTRE - Les Gardons - 14 mars - 21 H
- REPRÉSENTATION THÉÂTRE - Les Gardons - 15 mars - 15 H
- REPRÉSENTATION THÉÂTRE - Les Gardons - 21 mars - 21 H
- REPAS POULE AU POT - Pétanque - 29 mars - 12 H



## • ÉDITO DU MAIRE

Chers Gardonnaises, chers Gardonnais,

Comme de tradition, c'est entouré des membres du conseil municipal et devant une salle comble, que j'ai pu retracer l'actualité communale et nationale lors des vœux de la municipalité le vendredi 9 janvier.

Les projets à venir à plus ou moins long terme ont été évoqués, et le bilan de l'année 2025 également.

J'ai souhaité rappeler les dates du recensement de la population gardonnaise en présentant les agents recenseurs, ainsi que leur coordinatrice Mme Béatrice Feytout.

Des félicitations et remerciements particuliers ont été adressés aux agents municipaux, ainsi qu'aux acteurs économiques et associatifs, avant de présenter mes vœux les plus chaleureux à toute la population gardonnaise.

La galette a ensuite été partagée dans un moment d'échanges et de convivialité.

Le samedi 24 janvier, les membres du conseil municipal et moi-même avons rendu visite à nos aînés ne pouvant ou ne souhaitant pas venir au repas en leur apportant un colis.

Le 31 janvier enfin, a eu lieu le traditionnel repas offert à nos aînés. Plus de 100 personnes étaient présentes pour partager une journée festive, avec le même plaisir de se retrouver et d'échanger tout en dégustant les différents mets servis par les membres du conseil municipal.

En ce mois de février, la commission finances va travailler sur la construction budgétaire, sachant que certains projets seront sans doute revus à la baisse en raison des diminutions des dotations de l'État, et à un manque de visibilité certain. Il sera sans doute plus aisé d'en parler lorsque les élections seront passées.

Je vous souhaite un très bon mois de février.

Bien à vous, votre Maire, Pascal DELTEIL.

## Le mercredi 14 janvier à 19 h se déroulait la réunion du conseil municipal.

M. le Maire fait part au conseil municipal des vœux présentés par les associations, les entreprises et les administrés qui lui ont été adressés à la mairie.

Remerciements de la famille LAFONT pour les marques de sympathie témoignées par le conseil municipal lors du décès de Mme Danielle LAFONT.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 03 décembre 2025

M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 03 décembre 2025. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres.

- Bilan 2025 « saison camping ».

M. le Maire présente au conseil municipal le compte rendu de la saison camping.

Le camping a été ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 2025.

Les recettes 2025 s'élèvent à 18 925,38 €.

- Tarifs saison 2026 « camping »

M. le Maire propose les tarifs suivants pour la saison 2026 :

- caravane	5 €
- toile de tente	4 €
- camping-car/fourgon/fourgon aménagé	8 €
- vidange camping-car	5 €
- voiture	2 €
- voiture couchette	4,50 €
- moto	2 €
- adulte	3 €
- enfant (de 3 à 13 ans)	2 €
- animaux	1 €
- électricité	3 €
- visiteur	2 €
- accès aux douches	2 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité les tarifs proposés.

- Tarifs saison 2026 « piscine »

M. le Maire propose les tarifs suivants pour la saison 2026 :

- entrée adulte	3 €
- entrée enfant (de 5 à 15 ans)	2 €
- carte mensuelle adulte	42 €
- carte mensuelle enfant	22 €
- groupe de 10 adultes (1 entrée accom. gratuite)	2 € par adulte
- groupe de 10 enfants (1 entrée accom. gratuite)	1 € par enfant
- boisson	2 €
- glace	1,50 €
- confiserie	1 €
- petite confiserie	0,50 €
- café	1 €
- barquettes de frites	2 €
- gaufre	2 €

## • SOCIÉTÉ DE CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE DE GARDONNE

Que d'eau !... que d'eau !... disait Mac Mahon...

Que d'eau !... que d'eau !... disaient les chasseurs en ce jour de galette.

Le ciel a déversé sur nous tout son chagrin, pauvres pêcheurs !... Non pauvres chasseurs !...

Merci à tous pour avoir osé affronter la colère des Dieux pour de simples plaisirs de mortels, mais combien importants et chaleureux.



Notre prochain rendez-vous est prévu le 1<sup>er</sup> mars pour le désormais traditionnel « marché chasseur ».

Au programme : carbonade de sanglier en barquettes, pâtés de chevreuil et de sanglier, confitures au chaudron et civet de sanglier en boîte !

Nous fêterons aussi les grand-mères avec un bouquet de jonquilles offert.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de convivialité dans la bonne humeur et avec le soleil cette fois !

Possibilité de réserver au 06 76 16 67 82 ou 06 88 44 64 07.

## • BRIC À BRAC

Le 32<sup>ème</sup> Bric à Brac organisé par le comité des fêtes aura lieu dans les rues de Gardonne le dimanche 19 avril.

Coût de l'emplacement : 2,50 € le mètre

Tél: 06 15 26 49 39 ou 05 53 27 20 38 le soir après 20 h.

Mail : comitedesfetesgardonne@sfr.fr ou remplir le coupon réponse qui se trouve dans ce lien Gardonnais et le porter à la mairie accompagné de son règlement.

## • DON DU SANG

Date des collectes de Sang - Secteur Foyen - Salle Clarisse Brian à Sainte foy la Grande

24 juin après midi

29 juillet après midi

12 août après midi

30 septembre après midi

25 novembre après midi

Le mercredi 29 avril une collecte aura lieu avec le Rotary toute la journée à la salle des fêtes de Pineuilh.

Comparé à l'année 2025, les tarifs restent inchangés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité les tarifs proposés.

- Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – Budget principal 40400.

M. le Maire rappelle la possibilité d'engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026 les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») est de 2 403 629 € (25 % : 600 907 €).

Les dépenses d'investissements concernées sont les suivantes :

- 21318 - Autres bâtiments publics 55 000 €
- 21321 - Immeubles de rapport 50 000 €
- 2041581 - Biens mobiliers, matériel et étude 38 000 €
- 2158 - Autres inst., matériel, outil. Techniques 3 000 €
- 2188 - Autres immobilisations corporelles 6 000 €

Les crédits proposés respectant la règle des 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'adopter ces ouvertures de crédits anticipés.

- Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – Budget locaux commerciaux 40403.

M. le Maire rappelle que le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2025 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») est de 100 000 € (25 % : 25 000 €).

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

- 21318 - Autres bâtiments publics 15 000 €

Les crédits proposés respectant la règle des 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'adopter ces ouvertures de crédits anticipés.

- Appel d'offres emprunt pour la construction d'un restaurant scolaire.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que pour les besoins de financement de la construction d'un restaurant scolaire, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 470 000 € et d'un emprunt à court terme afin de financer le FC TVA de 175 000 €.

M. le Maire est chargé de consulter les établissements bancaires pour le financement de ces 2 emprunts.

- Agrandissement gymnase Fernand Mourgues : Avenant n°1 au marché de travaux – Lot 5 Revêtements de sol.

M. le Maire informe le conseil municipal que le titulaire du lot 5 a proposé des travaux en plus concernant la réalisation des revêtements de sols pour un montant de 16 144,62 € HT.

Le nouveau montant du marché s'élève à 91 625,40 € HT.

Adopté par 16 voix pour et 1 voix contre.

- Agrandissement gymnase Fernand Mourgues : Lot n°9 VRD Espaces Verts – moins-value.

M. le Maire fait part au conseil municipal que le titulaire du lot 9 a modifié certaines prestations prévues au marché initial pour un montant de – 2 874,19 € HT. Il en résulte un

avenant qu'il propose au conseil municipal d'approuver.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le projet d'avenant au marché de travaux passé pour le lot n° 9 soit un nouveau montant total du marché de 86 314,21 € HT.

- Compte rendu du conseil communautaire du 17 décembre 2025.

Le conseil municipal prend connaissance du compte rendu du conseil communautaire du 17 décembre 2025.

- Rapport des commissions.

Le 24 janvier 2026 aura lieu la distribution des cadeaux aux anciens ne pouvant se déplacer au repas des anciens qui aura lieu le samedi 31 janvier 2026 à la salle du Foyer Club.

**Prochains conseils : le mercredi 4 février à 19 h et le mercredi 4 mars à 19 h.**



## • ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS - PROCURATIONS

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Les personnes malades, handicapées ou ne pouvant se déplacer au bureau de vote le jour des élections, ont la possibilité de voter par procuration. Pour ce faire, les électeurs concernés doivent désigner une personne de confiance qui votera à leur place.

Un délégué désigné par le juge d'instance et représentant l'officier de police judiciaire, M. Saillant Jacques, se présentera à votre domicile pour l'établissement de cette procuration.

Vous pouvez le contacter au 05 53 22 35 03 (si absence laisser un message sur son répondeur) ou sur son portable 06 46 80 10 93.



## • EMPLOIS D'ÉTÉ

Comme tous les ans, tout Gardonnais peut envoyer un CV et une lettre de motivation, à la mairie de Gardonne, avant le 30 mars à 16 h 30 dernier délai, pour travailler pendant les mois de juillet et août sur le site de la piscine municipale.



## • COMITÉ DES FÊTES

Une commande en commun de madeleines Bijou vous est proposée par le comité des fêtes. Vous trouverez dans ce Lien Gardonnais le catalogue et la fiche de commande. Pour passer commande c'est très simple ; vous déposez en mairie la fiche remplie avec le chèque correspondant avant le jeudi 26 mars à 16 h 30.

La récupération de votre commande pourra être faite le samedi 4 avril de 9 h à 11 h à la mairie.